



## OBJECTIF DE LA FORMATION

La Pédagogie Initiale Commune de Formateur est un pré requis pour devenir formateur afin de conduire des formations de sécurité civile. Elle a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

## PUBLIC

à partir de 18 ans

## METHODE PEDAGOGIQUE

L'enseignement contenu dans le référentiel interne de formation comporte des apports de connaissances pédagogiques et techniques ainsi que des exercices pratiques d'application. La formation à la pédagogie initiale commune de formateur est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques.

## PROGRAMME

- ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION
- COMPETENCES DU FORMATEUR
- COMMUNICATION
- ANIMATION DE GROUPE
- CONDITIONS D'APPRENTISSAGE DE L'ADULTE
- RIF/RIC
- PROGRESSION PEDAGOGIQUE
- MOYENS PEDAGOGIQUES
- ORGANISATION D'UNE FORMATION
- TECHNIQUE PEDAGOGIQUE
- LES EVALUATIONS
- SYNTHESE EVALUATION

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### PREREQUIS

Il pourra être initié aux techniques pédagogiques, à la procédure d'apprentissage et à l'évaluation formative, en participant, en tant qu'aide-formateur, aux côtés d'un formateur expérimenté, à une formation de sécurité civile minimum, pendant une durée minimum de 7 heures, si cela lui est possible.

### DUREE

La durée de la formation à l'UE PIC F hors contextualisation est 28h00 de face à face pédagogique, la durée de la formation à l'UE PIC F contextualisée est de 16h00 de face à face pédagogique.

### EFFECTIFS

De 1 à 8 personnes

### DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de formation PIC F

### REFERENCES REGLEMENTAIRES

Conformément Arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur »

### TARIF

à partir de 250e / Stagiaire

### ACCESSIBILITE

Formation accessible aux PSH, nous consulter

### QUALIFICATION DES FORMATEURS

La formation est dirigée par un responsable pédagogique détenteur du certificat de compétences « conception et encadrement d'une action de formation », désigné par le CDF tFNMNS 22. Chaque membre de l'équipe pédagogique est détenteur du certificat de compétences de « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs » et inscrit sur la liste d'aptitude du CDF FNMNS 22.



## RÉFÉRENTIEL NATIONAL DE COMPÉTENCES DE SÉCURITÉ CIVILE RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE « PÉDAGOGIE INITIALE ET COMMUNE DE FORMATEUR »

L'unité d'enseignement de « pédagogie initiale et commune de formateur » a pour objectif l'acquisition par l'apprenant des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

Ainsi, il doit être capable de :

1. D'évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivants.
2. D'apporter des connaissances structurées.
  - 2.1. En utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs.
  - 2.2. En explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants.
  - 2.3. En démontrant ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage de matériels.
3. D'organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures, pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement.
4. De placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures.
5. De placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances.
6. De suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel.
7. D'évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans la formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification.
8. De s'autoévaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences.
9. D'établir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages.
10. D'adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations.
11. De gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins.
12. De positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs.
13. De gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.
14. D'utiliser les différents outils de communication et de créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de la communication, pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs.